

MJPM

(Mandataire Judiciaire à la
Protection des Majeurs)

En raison de la crise sanitaire actuelle liée au Covid 19,
nos bureaux sont actuellement fermés.

Cependant, nos professionnels sont mobilisés pour assurer la
continuité du service et sont à votre écoute lors des
permanences téléphoniques.

Numéro unique : 06.06.77.32.96

Lundi

Mardi

Jeudi

Vendredi

de 9h30 à 12h30 -

de 13h30 à 16h30

Mercredi (matin)

de 9h30 à 12h30



06.06.77.32.96

service-mp@udaf95.fr

DES PROFESSIONNELS DE LA FAMILLE A VOTRE ECOUTE

Avec le concours
de l'Etat

